

Protection de vos renseignements personnels et financiers



Protégez vos renseignements financiers afin d'éviter la fraude financière et l'usurpation d'identité.

Protégez vos renseignements personnels

- Ne divulguez pas les renseignements relatifs à votre identité personnelle, notamment votre numéro d'assurance sociale, votre date de naissance, votre numéro de permis de conduire, etc. Ne gardez dans votre portefeuille que les documents d'identité dont vous avez besoin.
- Conservez vos documents personnels dans un endroit sûr.
- Ne répondez jamais à un appel téléphonique, à un message ou à un courriel non sollicité vous demandant de fournir des renseignements personnels. Ne cliquez pas sur les liens ou les pièces jointes.

Protégez vos renseignements personnels en ligne

- Effacez fréquemment vos identifiants, vos mots de passe et l'historique de navigation, surtout lorsque vous utilisez un ordinateur ou un réseau public.
- Maintenez votre logiciel antivirus à jour et modifiez régulièrement vos mots de passe.
- Créez de meilleurs mots de passe à l'aide d'une combinaison de lettres, de caractères et de chiffres. Ou bien, utilisez un gestionnaire de mots de passe qui génère des mots de passe forts et cryptés en toute sécurité.
- Utilisez des sites Web sûrs et fiables. Apprenez à repérer les sites Web frauduleux et à vérifier les sites légitimes.
- Utilisez l'authentification multifacteurs. Cette technique utilise plus d'un facteur de vérification pour authentifier l'utilisateur qui désire se servir d'une application, d'un compte en ligne ou d'un RPV. Il suffit, par exemple, pour mieux vous protéger d'envoyer un code de sécurité à votre téléphone cellulaire que vous devrez saisir dans le site Web avant de l'utiliser.

Protégez vos renseignements financiers

- Examinez vos relevés bancaires et de carte de crédit, au moins une fois par mois, pour rechercher des erreurs ou des transactions non autorisées. Signalez immédiatement tout problème à votre institution financière.
- Déchiquez les documents dont vous n'avez pas besoin, tels que les reçus, les relevés bancaires, les reçus de guichet automatique, les talons de chèque ou les relevés de carte de crédit.
- Vérifiez chaque année votre rapport de crédit et votre cote.
- Signalez immédiatement la perte ou le vol de vos pièces d'identité, de vos cartes de débit ou de vos cartes de crédit.

Apprenez-en davantage sur le site [GerezMieuxVotreArgent.ca](https://www.gerez-mieux-votre-argent.ca)

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
20, rue Queen Ouest, 22^e étage, Toronto ON, M5H 3S8
Tél : 1-877-785-1555 **Courriel :** inquiries@osc.gov.on.ca

